

11.09.2025 - 12:00 Uhr

Journée du don d'organes et 40 ans de Swisstransplant



Berne (ots) -

Le samedi 13 septembre 2025 aura lieu la Journée nationale du don d'organes et de tissus. À cette occasion, Swisstransplant célèbre 40 ans de collaboration fructueuse avec les hôpitaux et les organisations partenaires et rend hommage aux plus de 4'000 donneuses et donneurs d'organes.

Le samedi 13 septembre 2025, dans le cadre de sa soirée anniversaire, Swisstransplant rendra hommage, aux côtés des familles et des proches, des personnes transplantées et des spécialistes de la santé, à plus de 4'000 personnes décédées qui ont donné leurs organes au cours des 40 dernières années en Suisse. En acceptant le don d'organes, les familles et les proches ont offert aux personnes transplantées de l'espoir et une amélioration de leur qualité de vie dans un moment difficile. Grâce à ces dons d'organes, 14'817 transplantations ont pu être réalisées au cours des quatre dernières décennies, selon la répartition suivante : 1'489 coeurs, 1'254 poumons, 3'284 foies, 8'083 reins, 699 pancréas et 8 intestins grêles. Derrière chacune de ces transplantations se cachent un destin, une vie offerte, une seconde chance, un moment d'espoir.

La célébration de la Journée du don d'organes se déroulera à Berne sous la devise de l'anniversaire, à savoir "zäme, ensemble, insieme". Nous tenons tout particulièrement à mettre en avant l'étroite collaboration avec les unités de soins intensifs, les centres de transplantation et les autorités. Franz Immer, directeur de Swisstransplant, déclare : " Nous remercions chaleureusement les spécialistes de la santé dans les hôpitaux et nos organisations partenaires. Grâce à leur engagement infatigable, nous avons pu réaliser d'importants progrès dans le domaine du don d'organes et de tissus ainsi que de la transplantation au cours des 40 dernières années. "

Le même jour, de nombreux hôpitaux dans toute la Suisse mèneront des actions pour sensibiliser la population au thème du don d'organes. Le don d'organes est et reste un acte volontaire. " Chaque personne doit pouvoir décider elle-même si elle souhaite faire don de ses organes après son décès ", affirme Franz Immer. " En prenant une décision claire, les proches n'ont pas à choisir dans l'urgence. Ainsi, il n'y a aucun doute sur la volonté présumée de la personne décédée dans une situation émotionnellement difficile. " Cela s'appliquera également après le changement de système qui passera du consentement explicite au consentement présumé, qui devrait entrer en vigueur en 2027 selon l'Office fédéral de la santé publique.

La Fondation Swisstransplant a été créée en 1985 à Genève dans le but de promouvoir, de développer et de coordonner le don d'organes et de tissus en Suisse. En 2004, le siège a été transféré à Berne. En 2007, l'Office fédéral de la santé publique a confié la gestion de la liste d'attente nationale et de l'attribution des dons d'organes à Swisstransplant. Depuis 2009, Swisstransplant est chargée par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé de coordonner, sur l'ensemble du territoire, les tâches des cantons dans le domaine du don

d'organes et de tissus fixées par la loi sur la transplantation, de les consolider avec les cinq réseaux de don d'organes et d'exploiter les synergies.

Oui ou non au don d'organes ? Le don d'organes est et reste un acte volontaire. Il est recommandé de consigner sa décision personnelle - oui ou non au don d'organes - et de la communiquer à ses proches. On peut le faire avec une carte de donneur, des directives anticipées ou le dossier électronique du patient. [Consigner sa décision](#)

Swisstransplant : Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes

En sa qualité de service national des attributions mandaté par l'Office fédéral de la santé publique, Swisstransplant est chargée d'attribuer les organes aux receveuses et receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. Swisstransplant organise au niveau national toutes les activités relatives à l'attribution des organes. À cet effet, elle collabore étroitement avec les organisations d'attribution européennes. Depuis 2009, Swisstransplant est chargée par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé de coordonner, sur l'ensemble du territoire, les tâches des cantons dans le domaine du don d'organes et de tissus fixées par la loi sur la transplantation, de les consolider avec les réseaux de don d'organes et d'exploiter les synergies. www.swisstransplant.org

Contact pour les questions des médias:

Franz Immer, directeur de Swisstransplant, médecin spécialisé en chirurgie cardiaque FMH, téléphone +41 58 123 80 00

media@swisstransplant.org. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous transmettre le nom d'interlocuteurs (expertes et experts, personnes concernées) pour votre compte rendu.

Medieninhalte



Le samedi 13 septembre 2025 aura lieu la Journée nationale du don d'organes et de tissus. À cette occasion, Swisstransplant célèbre 40 ans de collaboration fructueuse avec les hôpitaux et les organisations partenaires et rend hommage aux plus de 4'000 donneuses et donneurs d'organes. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100006275 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006275/100934983> abgerufen werden.